



La fibre optique arrive sur la commune
La société EIFFAGE propose un raccordement gratuit
Pour les propriétaires d'immeuble de 4 logements et plus ou de maison

L'installation de la fibre optique offre l'accès à de nombreux services numériques, plus riches, plus fiables et aussi de meilleure qualité.

Ce très haut débit est mis en place par le Syndicat mixte ouvert Sud THD et les techniciens sont à pied d'œuvre dans différentes rues de la commune.

Une négociatrice de la société EIFFAGE (qui construit le réseau) souhaite entrer en contact avec les propriétaires d'immeuble d'au moins 4 logements afin de leur proposer l'installation de la fibre optique dans les parties communes.

Cette démarche n'est pas commerciale. Le propriétaire signe une convention d'installation pour lancer l'étude de faisabilité, suivi du raccordement.

La même démarche est menée auprès des propriétaires de maison, notamment en centre-ville. Il est proposé la mise d'un boîtier semblable à celui existant pour le cuivre et à côté de ce dernier (blanc 20x20cm). Il permet d'alimenter plusieurs maisons, suivant un schéma défini.

Si chacun est libre d'accepter ou non la proposition de raccordement à la fibre optique, aujourd'hui, le raccordement est offert dans le cadre de la construction du réseau. Chaque logement choisira par la suite son fournisseur d'accès de son choix.

Quand le réseau sera opérationnel, le raccordement se fera aux frais des propriétaires et le coût pourrait dépasser le millier d'euros. C'est la raison pour laquelle il est intéressant de prendre le temps de recevoir la négociatrice de la société EIFFAGE afin d'étudier la faisabilité du projet, ou de suivre les indications laissées sur l'avis de passage.

Retrouvez toutes ces informations en ligne : www.vartreshautdebit.fr